



Telephone au volant dans un parking

Par **Jibi7**, le **15/09/2015** à **13:29**

Hello,

Comment aider à formuler une contestation rapidement pour une personne qui a été interpellée ayant décroché son téléphone au moment où elle se garait sur un parking. Comme elle a été arrêtée par la police municipale et a refusé de signer le PV je lui suggèrerais de se présenter directement avec son courrier de demande d'exonération.

Y a-t-il des textes ou circonstances à faire valoir ?

Merci pour lui

Par **janus2fr**, le **15/09/2015** à **13:47**

Bonjour,

S'il s'agit d'un parking ouvert à la circulation publique, le PV est pleinement justifié ! Il aurait fallu attendre d'être stationné correctement pour répondre au téléphone et non répondre pendant la manœuvre.

Par **youris**, le **15/09/2015** à **13:47**

bonjour,

si elle téléphonait tout en se garant c'est à dire en circulation, l'infraction est constituée, les manœuvres nécessaires pour se stationner requérant encore plus d'attention.

salutations

Par **Jibi7**, le **15/09/2015** à **13:55**

donc plein pot
3 points et 90 ou 135€ ?

brr un peu cher pour une personne qui était attendue et répondait qu'elle arrivait !!

Par **janus2fr**, le **15/09/2015 à 19:30**

Oui, bien sur, il n'y a pas plusieurs tarifs !

[citation]Article R412-6-1

Modifié par Décret n°2012-3 du 3 janvier 2012 - art. 18

L'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit.

Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.[/citation]

Par **youris**, le **16/09/2015 à 13:46**

cher ou pas cher, c'est le tarif.

aucun conducteur ignore qu'il est interdit et dangereux de téléphoner en conduisant.

personne ne vous oblige à répondre immédiatement au téléphone, les portables sont équipés de répondeurs.

vous pouvez utiliser le bluetooth, il existe même des adaptateurs pour les autoradios.